



# DON BOSCO

UNE ÉCOLE OÙ J'EXISTE

**Projets éducatif et pédagogique**

**PROJET D'ETABLISSEMENT**

## Projet éducatif et pédagogique

L'Institut Don Bosco fait partie du Centre scolaire Don Bosco-Liège. Comme école chrétienne, il poursuit les objectifs généraux du système éducatif des écoles libres de la Communauté française (appelée fédération Wallonie-Bruxelles FWB).

Il intègre le réseau des écoles salésiennes des centres scolaires de Belgique Sud.

Il a pour priorité la pédagogie de Jean Bosco qui se traduit principalement dans son système préventif fondé sur un regard

- d'affection : « Que les jeunes non seulement soient aimés mais qu'ils se sentent aimés » Don Bosco
- de confiance : « Sans affection, pas de confiance et sans confiance, pas d'éducation » Don Bosco
- d'espérance : Chaque être humain est unique, irréductible à ses actes et à son passé (dignité).

**Le Pouvoir Organisateur propose à l'ensemble de la communauté scolaire :**

- de porter un regard positif et optimiste sur les jeunes pour favoriser leur motivation,
- d'accueillir le jeune tel qu'il est, avec son histoire, ses aspirations et ses convictions profondes,
- de développer sa personnalité toute entière dans ses dimensions corporelle, intellectuelle, affective, sociale et spirituelle pour l'aider à accéder à la confiance en soi, à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté,
- d'accorder un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin pour leur donner des chances égales d'émancipation sociale au sortir de l'école,
- d'aider les élèves à acquérir les compétences nécessaires pour s'intégrer dans la vie économique et professionnelle et d'ouvrir ainsi la possibilité d'exercer une activité valorisante au sein du monde du travail,
- de former des citoyens responsables et acteurs de la vie sociale, soucieux de justice et de paix en développant au sein de l'école des pratiques démocratiques préparant à la vie collective,

- de s'efforcer de développer la socialisation et de résoudre les problèmes par la relation pédagogique et la persuasion raisonnée plutôt que par la contrainte ou la sanction appliquée d'office,
- d'être attentif aux changements culturels et de porter un projet de société marqué par le respect de la dignité, des droits des personnes et des familles; par la diffusion d'une culture de solidarité et de paix, par la promotion de conditions de vie plus justes et par la défense de l'équilibre écologique,
- d'accorder la priorité à la joie et à l'optimisme fondé sur l'espérance en l'homme.

### **Le Pouvoir Organisateur demande**

- aux élèves : qu'ils soient acteurs de leur propre formation et qu'avec l'aide de leurs éducateurs et professeurs, ils puissent construire et formuler peu à peu leur projet personnel en choisissant leur orientation,
- aux parents : qu'ils soient les premiers éducateurs de leur enfant et qu'ils le soutiennent dans son parcours scolaire en adhérant au projet de l'école,
- aux professeurs et aux éducateurs : qu'ils soient les professionnels de l'école, dans leurs tâches respectives ; qu'ils apportent savoir et savoir-faire dans la maîtrise des apprentissages et savoir-être dans la pratique quotidienne de la vie commune,
- aux membres du personnel administratif et ouvrier : qu'ils contribuent eux aussi au bien-être et à la bonne marche de l'établissement,
- aux membres de l'équipe de direction : qu'ils animent et veillent à la réalisation des projets éducatif et pédagogique en gérant au quotidien les ressources humaines et matérielles.

Les objectifs de l'Institut seront d'autant mieux réalisés que tous les acteurs de la communauté éducative, direction, parents, membres du personnel et élèves, témoignent d'une réelle volonté de communication, de concertation et de transparence.

**Un nom : DON BOSCO**

Un modèle, un précurseur et une référence à tout un système de vie.

L'Institut Don Bosco de Liège a été fondé en 1891 par la Congrégation Salésienne.

La Communauté des Pères Salésiens y est toujours profondément ancrée.



**Un logo :**

Une croix, un carrefour - la religion signifiant un carrefour entre Dieu et les hommes -,

un échangeur, un lieu où les personnes échangent et choisissent leur voie.

**Un slogan : Une école**

Un lieu d'apprentissage de savoir, savoir-faire et savoir-être,

un lieu d'échange et de loisirs ...

**où j'existe !**

où chacun et chacune, jeune ou adulte, va être reconnu(e)

dans son « je », dans sa personne, et pouvoir

exister : littéralement, sortir de soi, se dépasser,

grandir...

### Introduction

Notre nom, notre logo et notre slogan personnalisent notre projet éducatif et notre projet pédagogique. Ils doivent surtout être concrétisés par des actions. L'ensemble de ces actions constitue notre projet d'établissement proprement dit.

Celui-ci exprime notre volonté collective de réaliser pendant les prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative.

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une œuvre collective nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, enseignants, éducateurs, parents, personnel administratif et ouvrier, direction, pouvoir organisateur et partenaires externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet, sa conception, sa réalisation et son évaluation.

La mise en œuvre de notre projet d'établissement s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent. C'est pourquoi, dans le projet d'établissement, on trouvera également des traces de ce « capital de départ » sous la forme d'actions positives à renforcer.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En soulignant ces quelques actions prioritaires, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, l'évaluation de celui-ci s'effectuera par le Conseil de Participation qui en a la mission. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous en identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

Cette action décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement.

## Actions prioritaires

Après avoir mené une enquête auprès de l'ensemble des acteurs de notre institut, portant sur les points forts et les points à améliorer liés aux critères suivants :

- le « Vivre ensemble »,
- l'accompagnement des apprentissages,
- l'organisation de l'école,
- autres,

Trois axes prioritaires ont été dégagés :

- 1. Optimalisation du « Vivre ensemble »
- 2. Optimalisation de l'accompagnement des apprentissages
- 3. Amélioration du cadre de vie scolaire

### **1. Optimalisation du « Vivre ensemble »**

#### A. Actions à renforcer

➤ Accentuer les bonnes relations existantes dans l'école, notamment maintenir le lien entre élèves et éducateurs et la plupart des professeurs, ce qui est particulier à la pédagogie salésienne et à l'esprit de Don Bosco.

➤ Etre encore plus rapide à contacter les parents quand des difficultés surviennent et inciter les parents à prendre contact plus vite.

➤ Poursuivre et développer les activités scolaires et extrascolaires qui soudent une classe et apportent le bien-être, comme l'organisation des classes d'alliance en début d'année pour apprendre à se connaître, apprendre à communiquer et s'accepter. Veiller à ce que ces activités soient accessibles à tous et organisées dans tous les secteurs et niveaux d'études.

➤ Développer les activités sportives et culturelles sur les temps de midi et en rapport avec les cours. Idem pour les activités pastorales.

➤ Poursuivre l'accueil et l'accompagnement des (nouveaux) professeurs, notamment avec l'aide de la Cellule « Accueil des nouveaux membres du personnel ».

## B. Actions à mettre en œuvre

- Développer l'esprit d'équipe et la communication entre professeurs en favorisant des projets communs et solidaires pour créer motivation et émulation.
- Améliorer la communication entre les professeurs et les relations parents-professeurs-élèves, dans les 3 degrés en améliorant la connaissance, l'accès et la maîtrise des outils numériques pour tous.
- Mener une politique de prévention primaire concertée et ciblée, et se donner des critères et indicateurs d'évaluation des actions menées.
- Afficher et communiquer ce qui est positif.

## **2. Optimisation de l'accompagnement des apprentissages**

### A. Actions à renforcer

- Maintenir la qualité des suivis pédagogique et éducatif mis en évidence par tous, en particulier le suivi et la disponibilité des professeurs et éducateurs pour le soutien des élèves en difficulté ainsi que la clarté du bulletin informatisé avec des commentaires précis et positifs

### B. Actions à mettre en œuvre

- Développer la collaboration entre le fondamental et le secondaire au travers de projets concrets visant à une meilleure compréhension et à une transition plus harmonieuse.
- Mettre sur pied avec l'aide du CPMS des modules visant à « apprendre à apprendre » (techniques pour mémoriser, mieux se concentrer, apprendre à respecter les consignes, écouter, prendre la parole, apprendre à gérer les conflits et vivre en groupe ...).
- Mettre en place des dispositifs d'amélioration de la réussite scolaire, particulièrement dans les classes où le taux d'échec est élevé, et pour cela,

développer des projets pédagogiques porteurs de sens pour les élèves comme pour les professeurs.

- Dans la mesure du possible, développer les stages et les organiser dès la 5<sup>ème</sup> année. Mettre les professeurs de cours généraux dans le coup.
- Concernant le bulletin : améliorer la qualité des commentaires en évitant les copier-coller, en proposant des pistes de remédiation et en étant positif, même en cas d'échec. Ne pas confondre comportement et résultats. Veiller à encourager tous les élèves et à féliciter pour de bons résultats. La question de la pertinence des examens en janvier reste à creuser auprès de toutes les composantes (professeurs, élèves, parents, direction) et sur base des résultats.
- Concernant les réunions de parents : il serait intéressant d'envisager une nouvelle organisation permettant une rencontre un peu plus longue.
- Au niveau pédagogique, il serait intéressant de constituer une banque de données permettant de fournir des outils efficaces (modules) à des collègues intérimaires ou qui changent d'attributions.
- En ce qui concerne les remédiations, activités de soutien ou activités extraordinaires, veiller à une communication claire vis-à-vis des parents via le journal de classe, par mail, par courrier, par SMS ou par téléphone.

### **3. Amélioration du cadre de vie scolaire**

#### A. Actions à renforcer

- Maintenir des horaires de qualité pour tous et soulignés par tous, en s'efforçant de communiquer le plus tôt possible les horaires d'examens aux élèves comme aux professeurs.
- Maintenir un 1<sup>er</sup> degré dans des locaux séparés en encourageant une appropriation de ces lieux de vie scolaire.
- Préserver les lieux de convivialité comme la salle des professeurs et le réfectoire

#### B. Actions à mettre en œuvre

➤ Mettre l'accent sur la propreté et le traitement des déchets par toute une série d'actions de sensibilisation très concrètes :

- idée : faire un tableau des charges avec les élèves
- éduquer plus à la propreté et au respect du matériel et des lieux
- soutien aux techniciens de surface: relever les chaises en fin de journée, respect des interdictions de boire ou manger , vigilance des professeurs quant au respect des lieux et du matériel, remise des locaux en ordre, ramasser les papiers, les canettes
- insister auprès des professeurs sur les points suivants : effacer le tableau à la fin de chaque cours, faire des rangs, ne pas laisser des élèves traîner dans les couloirs, utiliser la cage d'escaliers J uniquement pour le 1<sup>er</sup> degré, ...

➤ Poursuivre la rénovation des locaux : organiser un temps (week-end par exemple) pour faire des travaux dans l'école (rafraîchir les locaux,...). Ce serait également un moment de convivialité entre parents/profs et élèves (possibilité de barbecue,...).

➤ Fumeurs : importance de respecter la loi, tout en étant compréhensifs et mettant en place des actions de prévention et d'éducation à la santé, avec l'aide du CPPT, par exemple par campagnes d'affichage.

#### 4. Autres : projets citoyens

➤ Rendre les élèves plus conscients de leurs droits et devoirs au travers des différents cours. L'éducation à la citoyenneté est importante aux yeux de tous. Il serait par exemple intéressant de pouvoir organiser des retraites sociales et retraites-actions. L'idée de co-construire les règles de vie avec les élèves apparaît comme un dispositif permettant d'améliorer l'esprit citoyen.

➤ **Priorité** : développer des projets éthiques même pour les plus jeunes (à moindre échelle et à plus court terme) en collaboration avec des partenaires sociaux, culturels, techniques et économiques (Centre de Technologie Avancée par exemple) est particulièrement porteur de sens tant au niveau scolaire qu'au niveau humain pour nos élèves. Il s'agit là de développer les valeurs salésiennes d'accueil, de prévention et d'accompagnement pour ouvrir à une citoyenneté solidaire, tout en formant de vrais techniciens professionnels qualifiés.

## Plan d'actions collectives

### 1. Introduction

Le plan d'actions collectives (PAC) explicite l'organisation du premier degré dans notre établissement, ainsi que les actions structurelles et pédagogiques qui peuvent être enclenchées pour venir en aide aux élèves en difficultés majeures au cours de cette période d'apprentissage.

Il répertorie ainsi les ressources mobilisables dans l'école pour le soutien des élèves en vue d'atteindre les compétences nécessaires afin d'obtenir le CE1D (certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire).

### 2. Structure du premier degré

#### **Première année différenciée**

Chaque élève suit une formation de 32h semaine réparties en 24h de formation commune (FC), 5h d'éducation artistique (dont une heure de musique), 3h d'éducation par la technologie liées au métier du bois.

Les élèves accueillis en 1<sup>ère</sup> différenciée sont celles et ceux qui n'ont pas obtenu leur CEB au terme de l'enseignement fondamental. Les difficultés principales rencontrées par les élèves de première année différenciée sont liées à la connaissance de la langue française (et donc à la compréhension des consignes) et à la maîtrise des compétences de base en mathématiques.

La grille horaire des élèves comporte donc 7h de français et 5h de mathématiques.

#### **Deuxième année différenciée**

Chaque élève suit une formation de 32h semaine réparties en 24h de formation commune (FC), 2h d'éducation par la technologie liées au métier de la mécanique, 2h d'éducation par la technologie liées au métier de l'électricité, 2h d'éducation par la technologie liée au métier du bois et 2h d'éducation artistique.

A la suite de la première différenciée, l'apprentissage reste fortement axé sur la compréhension du français (7h) et des mathématiques (4h).

La présence des cours techniques et artistiques dans la grille horaire des élèves permettent à certains d'entre eux de révéler des compétences non évaluées dans les épreuves externes et offrent à tous, de tester leurs aptitudes à poursuivre leur scolarité vers une troisième année (souvent vers une 3P) en effectuant un

choix d'option positif puisqu'ils auront déjà vécu en partie la réalité de la vie dans un atelier dans l'une des options proposées à l'école.

### **Première et deuxième année commune**

Chaque élève suit une formation de 32h/semaine réparties en 28H de formation commune (FC) obligatoire et 4h d'activités complémentaires (AC) communes qui constituent un choix pédagogique de l'école.

Ces 4H se déclinent comme suit :

- 2h AC élec, 2H d'AC éducation physique et 2h AC sport (en première commune).
- 2h AC Français (Expression), 2h AC mécanique, 2h AC bois, 2h AC électricité, 2h AC sport, 2h AC éducation artistique.
- 

Les élèves participent à l'ensemble des activités complémentaires selon une tournante organisée par l'école.

Les élèves qui ne présentent pas de difficulté majeure suivent cette grille toute l'année sans aménagement particulier.

Les élèves présentant des troubles de l'apprentissage diagnostiqués et attestés par un bilan médical ou pluridisciplinaire fourni par les parents ou la personne investie de l'autorité parentale se verront proposer avant le 15 octobre un Plan Individualisé d'Apprentissage (PIA) et/ou une prise en charge par une institution d'enseignement spécialisé partenaire de l'école afin de mettre en place le processus d'intégration.

Rem : la dénomination (PIA) est utilisée dans les textes de la FWB. Afin de ne pas stigmatiser davantage l'élève en difficulté, cette dénomination n'est pas usitée à l'école. Les mesures prises afin d'aider l'élève en difficulté se trouvent dans les dossiers de conseils de classe, dans les documents administratifs de l'élève consignés au secrétariat de l'école, dans les dossiers de l'éducateur référent et des membres de la direction.

Le PMS et les parents de l'élève sont toujours concertés dans les démarches visant à aider l'élève à palier ses difficultés.

### **Deuxième année supplémentaire**

A l'issue du premier degré et en tenant compte des aménagements particuliers pour les élèves en difficultés durant ces deux années, les élèves qui n'ont pu atteindre la maîtrise des socles de compétences à 14 ans se verront orientés vers une année supplémentaire pour y palier. Ces manquements se traduiront

essentiellement par la non-réussite d'une partie ou d'un tout des épreuves externes du certificat d'études du premier degré (CE1D) cumulés aux résultats scolaires négatifs cumulés par l'élève tout au long du premier degré.

L'objectif de la 2S est double :

- 1) Permettre aux élèves de palier à leurs lacunes cumulées au cours du degré (notamment) dans les cours dont les compétences sont évaluées lors des épreuves externes.
- 2) Permettre aux élèves de vivre de réelles activités de pratique professionnelle et ainsi d'optimiser le choix que l'élève devra poser à la fin de son année scolaire.

Afin d'atteindre ces objectifs, chaque élève suit une formation de 21 heures de formation commune (FC) et 8h de pratiques professionnelles réparties en 2h de TP bois, 2h de TP méca, 2h de TP électricité et 2h d'éducation plastique.

A ces heures s'ajoutent, pour chaque élève, 2h , de coaching scolaire et 2h de projet. Pendant ces heures de cours, accompagné par le professeur, chaque élève travaillera à la construction son projet personnel pour la suite de sa scolarité et sera coaché de manière rapprochée afin de l'aider à structurer son travail et repenser son organisation.

### **3. Plan individualisé d'apprentissage (PIA)**

Le PIA élaboré pour un élève du premier degré est destiné à baliser un parcours d'apprentissage temporairement différent et ciblé sur les difficultés spécifiques. La démarche du PIA se base sur des observations, des constats de difficultés et les ressources de l'élève. Elle vise à cibler des apprentissages spécifiques en activant l'une ou l'autre mesure organisationnelle et/ou pédagogique de soutien. Cette démarche se veut également souple et réflexive puisqu'elle induit une analyse des effets des dispositifs employés en vue d'une éventuelle adaptation.

Le PIA, en tant qu'outil méthodologique qui matérialise cette démarche, est élaboré par le conseil de classe en collaboration avec le centre PMS à l'intention de tout élève du premier degré qui connaîtrait des difficultés majeures dans l'acquisition des compétences attendues.

Les parents de l'élève sont informés de l'élaboration, de l'ajustement, de la suspension ou de la clôture du PIA concernant leur enfant. Lors de ce contact, les parents peuvent apporter toute suggestion praticable qui pourrait enrichir la démarche.

#### **4. Activités en lien avec l'orientation scolaire**

Le parcours de chaque élève au premier degré doit lui permettre de s'orienter à l'issue de celui-ci. En effet, un choix d'options ou de filières s'impose à l'entrée du second degré.

Les activités complémentaires et les travaux pratiques (en 2S) doivent aider l'élève dans cette réflexion d'orientation. Chaque établissement, à travers son projet éducatif, s'engage dans des missions spécifiques qui lui sont propres. Notre école ne peut offrir toutes la diversité des activités possibles.

Afin de remplir plus complètement cette mission d'orientation, nous organisons une soirée d'informations destinée aux élèves (et à leurs parents) du premier degré. Cette soirée s'organise pendant la période des journées portes ouvertes ce qui permet à chaque élève (parent) d'observer, de questionner les élèves (et leurs enseignants) des années supérieures.

Aussi, un coach à l'orientation scolaire travaille à mi-temps au sein de l'institution dans le cadre d'un projet « Amarrages » dont la durée est limitée dans le temps. A la demande du conseil de classe, de l'élève ou de son parent, le coach en orientation reçoit l'élève et le questionne sur ses ambitions scolaires. Le coach peut organiser des stages d'essai dans d'autres établissements scolaires afin de confronter les représentations mentales que ce fait le jeune d'un métier avec une approche de la réalité de celui-ci par immersion de ce jeune dans l'atelier d'une école partenaire au projet.

#### **5. Dispositions finales**

Ce plan d'actions collectives a été concerté avec des représentants du corps enseignant. Il fera dorénavant partie intégrante du Projet d'établissement. Il a été validé par le Conseil de Participation et par le Pouvoir Organisateur.